

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 10/2026

L'an **deux mil vingt-six**

Le **20 du mois de mars** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/03/2026

PRESENTS : AUPETIT Karine, BARRY Alain, BRAY Kevin, CRESPO-FARGES Cédric, GIGNOUX Pascal, GRUWÉ Marion, GOUDY Martine, JAMAIN Thomas, JEAN Laetitia, LAFONT-SANTIN Jeanne-Marie, LEFEBVRE Xavier, MECHINEAU Pascal, PEYTOUR Bruno.

PROCURATION : DUBOIS Maëva à GRUWÉ Marion, MUCHERON Laurence à GIGNOUX Pascal.

ABSENTS : -

SECRETAIRE DE SEANCE : GOUDY Martine

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Procurations : 2

Votants : 15

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-2,

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à 14 voix « pour » et 1 abstention :

- **Décide** la création de 2 postes d'adjoints.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Du conseil municipal
Le Maire,
Pascal MECHINEAU



Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU